

Structure économique des pays de l'Afrique tropicale

Diallo Maka

Volume 44, Number 3, October–December 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000157ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000157ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maka, D. (1968). Structure économique des pays de l'Afrique tropicale. *L'Actualité économique*, 44(3), 468–484. <https://doi.org/10.7202/1000157ar>

Structure économique des pays de l'Afrique tropicale

I. NOTION DE STRUCTURE

A) Définition

La notion de structure se rencontre de plus en plus, depuis la dernière guerre mondiale, dans la littérature économique. Le concept a été manifestement emprunté au vocabulaire des sciences exactes, où il se trouve employé depuis longtemps, par les sciences sociales qui en font une application analogique. Bien que les économistes aient songé les premiers à faire usage de cette notion, on entend parler couramment, aujourd'hui, de structure démographique, de structure sociale, etc.

Jusqu'à récemment, les économistes ne se sont guère préoccupés de définir le terme de façon rigoureuse : il a donc gardé un sens très vague et sa vulgarisation le fait employer de la manière la plus ambiguë. Depuis quelques années, cependant, des efforts sont tentés par des théoriciens pour préciser la notion de structure et examiner les implications que comporte l'adoption d'une définition rigoureuse, notamment dans le domaine de l'analyse économique. Mais les résultats de ces efforts dialectiques, encore qu'ils soient indiscutablement positifs, ne témoignent pas d'une unanimité de vues.

La définition la plus extensive applique la notion de structure économique aux proportions et, en général, aux relations stables que l'on constate entre les grandeurs d'un système économique, et aux contingences de fait et de droit, caractéristiques d'une époque et d'un lieu qui les déterminent. La définition la plus limitative

restreint la notion de structure aux relations typiques qui s'établissent entre les divers éléments d'un système, les contingences qui déterminent ces relations demeurant extrinsèques, malgré leur importance en tant qu'éléments conditionnants. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour de nombreuses positions intermédiaires. Notre propos, ici, n'est pas de prendre parti dans une querelle de principes. Disons simplement que, dans cette étude, nous adoptons plutôt le point de vue des partisans de la définition extensive.

La notion de structure peut s'appliquer à tout système économique formant un ensemble, quelles que soient ses dimensions : on peut étudier la structure économique d'un pays, d'une région ou d'un marché ; d'une industrie, d'un secteur industriel ou d'une entreprise.

Les contingences qui déterminent la structure économique d'un pays ne relèvent pas uniquement de l'ordre économique. Elles sont des plus diverses : elles concernent le relief, les richesses naturelles, le climat, la densité et la répartition des populations, le statut politique et les institutions en vigueur, les constantes sociologiques, etc. Leur principale caractéristique, qui en fait des éléments de structure, est une stabilité relative. Elle introduit dans les économies ce défaut de plasticité dont parle A. Marchal¹, qui est la cause même de leur structuration.

Structure s'oppose donc strictement à conjoncture, comme stabilité à mouvement. Mais ces notions n'en sont pas pour autant incompatibles. La conjoncture se superpose à la structure : si les éléments d'une économie sont en perpétuel mouvement (conjoncture), cela n'exclut pas qu'il puisse exister entre eux des relations quantitatives et qualitatives relativement stables (structure). La structure exerce d'ailleurs une influence déterminante sur l'ampleur et les modalités des mouvements conjoncturels qui animent une économie. Nous dirons que la structure *informe* la conjoncture : elle lui donne une physionomie propre. Par exemple, les mouvements conjoncturels prendront une allure différente selon que la structure du pays est celle d'une économie ouverte ou fermée ; que la structure de l'industrie oriente la production vers les matières

1. A. Marchal, « Prise de conscience, structure et concept de période », *Revue Économique*, Paris, no 6, novembre 1954, p. 919.

premières ou les produits finis, que la structure des marchés est monopolistique ou concurrentielle, etc.

Si les structures sont essentiellement *stables*, elles ne sont cependant pas *immuables*. Mais elles ne se modifient qu'à longue échéance. C'est même sur la transformation des structures que certains auteurs fondent la distinction entre la *période longue* et la *période courte*. On peut penser que dans les pays sous-développés, les différentes phases de transformation des structures se succèdent cependant à un rythme plus rapide qu'elles ne l'ont fait en Europe occidentale, par exemple. En effet, les pays sous-développés qui peuvent bénéficier de l'appui et des connaissances acquises des pays développés, pensent pouvoir écourter les étapes qu'ont rendues nécessaires dans ces derniers la mise au point des perfectionnements techniques et l'accumulation des capitaux, principaux ferments de la transformation des structures.

L'utilité d'une étude de la structure économique d'un pays ou d'une région est qu'elle permet de prévoir dans une certaine mesure, en quel sens doivent jouer les lois économiques. Celles-ci, comme les lois du monde physique et leurs effets, sont différentes selon que ces conditions sont d'une sorte ou d'une autre.

On essayera dans le reste de cette section I de dégager brièvement les caractéristiques de l'économie africaine pour n'en retenir que les éléments qui nous permettront de mieux interpréter la structure monétaire et bancaire en Afrique tropicale, qui fera l'objet d'un deuxième article.

B) *Définition et analyse du concept de dépendance économique*

Une des caractéristiques économiques des pays africains qui a une importance directe et fondamentale pour leurs systèmes monétaires et financiers est celle de la dépendance économique.

Le concept de « dépendance économique » est maintenant d'usage assez fréquent dans la littérature économique. Le professeur Simkin, par exemple, a employé le terme dans son excellente étude de l'expérience économique de la Nouvelle-Zélande². Il considère un pays comme économiquement dépendant si deux condi-

2. Cf. C.G.F. Simkin, *The Instability of a Dependent Economy*, O.U.P., 1951, pp. 5-6.

tions sont remplies : premièrement, que les transactions extérieures contribuent pour une large part au revenu national ; deuxièmement, que le pays en question soit un consommateur des produits de ses principaux partenaires commerciaux, trop petit pour exercer une influence quelconque sur les revenus de ces derniers. Ces deux conditions sont toutes deux nécessaires pour qu'il y ait dépendance économique ; aucune d'elle n'est suffisante par elle-même.

La première condition nécessaire pour qu'il y ait dépendance économique est donc que la somme des éléments de revenu provenant de l'étranger soit grande par rapport à la valeur du produit territorial brut.

La dépendance économique peut aussi venir d'une autre source. Dans les pays africains, la plupart des investissements sont financés extérieurement et sont de ce fait, en bonne partie déterminés par les conditions prévalant sur les marchés monétaires et de capitaux extérieurs. Toute entrée de fonds à long terme débouche généralement sur des dépenses d'investissements domestiques et est donc indirectement créatrice de revenu. Cette partie des capitaux à long terme provenant de l'étranger et qui entraîne des dépenses d'investissements domestiques, nous l'appellerons « les investissements financés par l'étranger ». Là où les investissements financés par l'étranger sont quantitativement importants par rapport au produit territorial brut, la dépendance économique est de toute évidence accrue.

En principe, ces deux formes de dépendance économique sont susceptibles d'estimation statistique. En pratique, cependant, les données statistiques sur les investissements financés par l'étranger ne sont pas disponibles. Toutefois, le tableau 1 permet d'affirmer qu'en général les pays de l'Afrique tropicale satisfont à la condition que des transactions avec l'extérieur provient une part considérable du revenu national.

La question se pose maintenant de savoir si les pays africains sont économiquement dépendants par l'intermédiaire de leurs exportations sur tout le marché mondial ou sur les marchés d'un seul pays ou, enfin, sur les marchés d'un groupe de pays associés. Cette question est examinée statistiquement au tableau 2. Ce tableau montre clairement que l'Angleterre domine le commerce extérieur des pays africains appartenant à la zone sterling. De plus, la co-

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Tableau 1

Dépendance vis-à-vis des transactions extérieures, 1948-1951

(En millions de livres sterling)

Pays	Revenu de l'économie de marché *	Revenu généré par des acquisitions provenant de l'étranger	Colonne (2) en p.c. de la colonne (1)
	(1)	(2)	(3)
Nigeria	(596.7)	104.4	(17.5)
Ghana	152.0	74.4	48.9
Kenya	63.7	13.3	20.9
Tanzanie	p.d.	25.0	—
Ouganda	53.8	28.9	53.7
Rhodésie du Sud	88.0	45.6	51.8
Zambie	55.1	50.6	90.9
Malawi	13.0	4.6	35.4

SOURCE : *Statistical Abstract for the Commonwealth, 1948-1951.*

* Revenu national moins production de subsistance, sauf pour le Nigeria, où aucune estimation de la production de subsistance n'est disponible.

Tableau 2

Statistiques du commerce d'exportation, 1954

(En pourcentages)

Pays	Pourcentage des exportations vers :				Degré de concentration de l'exportation *
	Angleterre (1)	États-Unis (2)	Afrique du Sud (3)	Total (3 pays) (4)	
Nigeria	77	14	1	92	53
Ghana	43	32	1	76	84
Kenya	30	11	5	46	55
Tanzanie	40	18	3	61	79
Ouganda	30	5	3	38	92
Rhodésie du Sud	32	5	16	53	71
Zambie	59	10	14	83	95
Malawi	66	1	3	70	84

SOURCE : Rapports annuels du commerce.

* Trois marchandises principales exportées, en p.c. du total.

bonne 5 montre que pour chaque pays la proportion des exportations des trois principaux produits exportés est aussi très élevée. En d'autres termes les exportations sont fortement « concentrées ».

Le tableau 2 et l'analyse précédente montrent que le niveau des revenus monétaires domestiques dans les pays africains est déterminé principalement par la demande de la métropole ou de l'ex-métropole de leurs exportations. Dans le cas des pays africains de la zone sterling, par exemple, cette demande sera influencée avant tout par le niveau des revenus britanniques, tandis que le niveau des revenus aux États-Unis, à la fois directement et indirectement par l'intermédiaire de son effet sur le niveau des revenus britanniques, sera aussi un facteur déterminant.

De toute évidence, ces relations sont significatives seulement à sens unique. Les changements du niveau de revenu de n'importe quel pays colonial n'exerceraient pas, en augmentant ou en réduisant la demande coloniale pour les exportations britanniques, par exemple, une influence quantitativement importante. Le même argument peut être avancé dans le cas des relations commerciales de n'importe quel pays africain avec les États-Unis avec encore plus de poids.

Nous pouvons donc en conclure : premièrement, que les pays africains satisfont aux deux conditions de la dépendance économique ; deuxièmement, qu'ils sont économiquement dépendants surtout de leur métropole ou ex-métropole respective. La dernière condition est sans aucun doute de toute première importance pour deux raisons : premièrement, si la dépendance économique est concentrée sur un seul pays, les revenus domestiques du pays économiquement dépendant seront susceptibles de subir des fluctuations non seulement à cause des fluctuations dans le niveau des activités économiques mondiales, mais aussi à cause des fluctuations particulières à ce seul pays : deuxièmement, si la dépendance économique est concentrée sur un seul pays, les relations monétaires et financières avec ce pays seront nécessairement étroites. Ceci a eu une très grande influence sur les arrangements monétaires et financiers des pays de l'Afrique tropicale.

Compte tenu des évidences déjà présentées, il n'est pas surprenant de constater qu'un examen plus approfondi du commerce extérieur des pays africains au tableau 3, par exemple, montre qu'ils

ont tous des propensions moyennes élevées à importer et que ces importations viennent principalement de la métropole ou de l'ex-métropole. Il n'y a évidemment aucune nécessité logique pour qu'une forte propension moyenne à importer révèle une forte propension marginale à importer. Empiriquement, toutefois, il semble bien que les pays africains aient aussi de fortes propensions marginales à importer. En admettant qu'il en soit ainsi, nous pouvons résumer cette brève analyse de la dépendance économique de la façon suivante :

- 1) les pays africains sont économiquement dépendants ;
- 2) cette dépendance économique relative est concentrée principalement sur la métropole ou l'ex-métropole ;
- 3) le moyen de cette dépendance économique ce sont les exportations surtout ;
- 4) les pays africains ont de fortes propensions moyennes à importer ; de même leurs propensions marginales à importer sont élevées selon toute vraisemblance ;
- 5) les métropoles ou ex-métropoles dominent le commerce d'importation dans des proportions encore plus fortes qu'elles ne do-

Tableau 3
Statistiques ayant trait au commerce d'importation, 1954

(En pourcentages)

Pays	Importations en proportion du revenu de l'économie de marché (1)	Pourcentage des importations venant de :			
		Angleterre (2)	États-Unis (3)	Afrique du Sud (4)	Total (3 pays) (5)
Nigeria *	[0.11]	56	12	—	68
Ghana	0.37	56	7	1	64
Kenya	0.50	57	5	4	66
Tanzanie	—	56	8	4	68
Ouganda	0.29	53	5	2	60
Rhodésie du Sud	0.67	47	5	27	79
Zambie	0.82	40	7	28	75
Malawi	0.58	58	7	5	60

SOURCE : Rapports annuels du commerce.

* Cette faible proportion dans le cas du Nigeria est due à l'inclusion de la production de subsistance dans l'estimation du revenu.

minent leur commerce d'exportation comme le montrent les tableaux 2 et 3.

Il est clair que chacune de ces conditions exerce une influence sur les systèmes monétaires et bancaires des pays africains.

C) Commerce extérieur

De l'analyse précédente et de celle qui suit, il découle que le commerce extérieur des pays africains est d'une importance considérable. Il est important, par conséquent, de chercher à savoir si n'importe lequel des pays africains est en mesure d'influencer les prix des produits qui entrent dans son commerce extérieur ; c'est-à-dire, d'influencer ses termes d'échange. Car pour des économies très dépendantes du commerce extérieur et, en particulier, pour les producteurs de matières premières, les termes d'échange sont un important déterminant du revenu réel *per capita*.

Notre analyse précédente a déjà montré que les importations d'aucun pays africain ne sont une proportion significative des exportations de ses principaux partenaires commerciaux. Ceci implique que les prix des importations sont largement indépendants des demandes des pays africains. Ce qui signifie qu'aucun pays africain ne peut à lui seul exercer comme monopsoniste, un pouvoir sur ses termes d'échange et que, donc, une composante très importante (à savoir les prix des importations) dans le niveau des prix domestiques est déterminée par l'étranger. Aussi, la capacité de n'importe quel pays africain d'influencer ses termes d'échange est réduite, par conséquent, à sa capacité d'influencer les prix de ses exportations, c'est-à-dire, d'exercer éventuellement un pouvoir de monopole.

Pour que le pouvoir monopolistique soit absolu, un seul pays a nécessairement besoin d'être la seule source d'offre d'une marchandise particulière. Un indicateur statistique possible de pouvoir monopolistique sur les prix d'exportation d'un produit serait, par conséquent, la proportion de l'offre totale de ce produit entrant dans le commerce mondial et qui est fourni par un pays en particulier. Toutefois, un indicateur statistique de ce type suppose qu'il y a parfaite concurrence entre les acheteurs, ce qui peut être le cas seulement si le produit en question est vendu sur le marché mondial et que toutes les monnaies nationales sont pleinement

convertibles. Il est donc nécessaire de compléter cet indice statistique par deux autres mesures qui sont :

1) la proportion des exportations d'un produit particulier de n'importe quel pays africain par rapport aux importations de ce produit par son partenaire commercial dominant, c'est-à-dire ici la métropole ou l'ex-métropole : France, Angleterre et les autres ;

2) la proportion des exportations d'un produit particulier de n'importe quel pays africain dépendant économiquement de l'Angleterre ou de la France par rapport aux offres totales de la zone sterling ou de la zone franc, pour ne citer que ces deux exemples.

La portée de ces deux mesures statistiques est très claire. Car, si elles étaient quantitativement considérables, c'est-à-dire voisines de 100 p.c., le pays africain qui se trouverait dans cette situation pourrait fort bien jouir d'une mesure considérable de pouvoir monopolistique vis-à-vis de l'Angleterre ou de la France, par exemple, en dépit du fait que, en ce qui concerne le marché mondial, son pouvoir d'influence monopolistique resterait négligeable.

Le tableau 4 présente des estimations de ces trois indices pour les principales exportations des pays africains de la zone sterling. La colonne 2 de ce tableau montre que peu de pays africains possèdent un degré significatif de pouvoir monopolistique sur les marchés mondiaux bien que le Ghana pourrait exercer une certaine influence sur le prix des exportations de cacao et la Tanzanie sur celui du sisal. Cependant, la colonne 3 de ce même tableau montre clairement que, pour certains produits, certains pays africains dominent les offres de la zone sterling à laquelle ils appartiennent. En effet, l'examen de la situation dans la zone sterling, toujours selon le tableau 4, montre que le Nigeria, le Ghana, la Tanzanie et la Zambie pourraient avoir des pouvoirs monopolistiques plus considérables sur le marché plus étroit que constitue la zone sterling.

Prises ensemble, les colonnes 3 et 4 du tableau 4 indiquent que la position commerciale de certains pays africains de la zone sterling par rapport à l'Angleterre n'est pas toujours faible. Cependant, cet avantage que pourraient avoir les pays africains sur leurs partenaires commerciaux dominants se trouve profondément atténué par l'existence des *bulk buying agreements* ou contingentements en vertu desquels les pays africains de la zone sterling sont tenus

d'importer des quantités et des valeurs minimales (selon des limites inférieures établies à l'avance) en provenance de l'Angleterre avant de chercher des fournisseurs hors de la zone sterling. Rappelons sans insister qu'une disposition analogue existe également pour les pays africains de la zone franc vis-à-vis de la France. Les impli-

Tableau 4
Principales marchandises d'exportation, 1954

(En pourcentages)

Pays	Principales marchandises d'exportation (1)	Exportations en pourcentage de :		
		Offres mondiales (2)	Offres de la zone sterling (3)	Importations de l'Angleterre (4)
Nigeria	cacao	16	27	29
	noix de palme	55	83	82
	huile de palme	35	76	52
	arachides	2	5	98
	coton	négligeable	1	4
	étain	5	12	23
Ghana	cacao	40	70	57
Kenya	sisal	12	24	22
	café	négligeable	18	8
	maïs	négligeable	3	15
Tanzanie	sisal	37	70	77
	café	négligeable	14	24
	coton	négligeable	négligeable	négligeable
Ouganda	café	2	2	19
	coton	négligeable	5	6
Malawi	thé	négligeable	négligeable	négligeable
	tabac	négligeable	2	4
Rhodésie du Sud	tabac	1	8	14
	or	2	26	p.d.
	chrome	11	33	34
Zambie	cuiivre	12	48	56
	plomb	1	3	négligeable
	zinc	2	7	3

SOURCE : D'après les rapports annuels de commerce des pays africains de la zone sterling.

cations économiques de ces mesures imposées aux pays africains en matière de politique commerciale sont trop évidentes pour que nous insistions là-dessus.

Enfin, examinons brièvement la composition du commerce d'exportation et d'importation des pays africains. Le tableau 5 présente des distinctions, du côté des exportations, entre les produits agricoles et les produits d'extraction minière et du côté des importations entre les produits manufacturés et les articles non manufacturés.

Tous les pays africains sont producteurs de matières premières. Beaucoup d'entre eux dépendent considérablement de produits agricoles. Pour ces produits, l'élasticité-prix et l'élasticité-revenus de la demande mondiale sont généralement considérées comme faibles, c'est-à-dire inférieures à 1, bien que là où ces produits sont sur des marchés plus restreints, l'élasticité-prix à laquelle fait face chaque pays africain pris individuellement approchera l'infini. Les élasticités de l'offre d'exportations seront, en général, faibles. Pour les produits d'extraction minière les élasticités-prix sont considérées généralement comme faibles et les élasticités-revenus élevées sur le marché mondial considéré dans son ensemble. De nouveau, cependant, si les produits sont vendus sur des marchés plus restreints,

Tableau 5
Exportations et importations par type de marchandises, 1954

Pays	Pourcentage d'exportations		Pourcentage d'importations	
	Produits agricoles ou pastoraux (1)	Produits miniers (2)	Produits non manufacturés (3)	Produits manufacturés (4)
Nigeria	91.5	8.5	15.3	84.7
Ghana	97.5	2.5	23.0	77.0
Kenya	91.3	4.2	6.7	93.3
Tanzanie	91.1	4.3	6.0	94.0
Ouganda	97.4	0.4	7.1	92.9
Zambie	3.5	96.4	13.0	87.0
Rhodésie du Sud	50.3	22.1	11.5	88.5
Malawi	100.0	0.0	11.8	88.2

SOURCE : Rapports annuels du commerce des pays africains de la zone sterling.

les élasticités de la demande auxquelles fait face chaque pays pris individuellement seront élevées.

Du côté des importations, notons qu'elles se composent essentiellement de produits manufacturés. Pour ces produits manufacturés importés, l'élasticité-revenus est vraisemblablement considérable. Puisque les industries manufacturières sont très peu développées dans n'importe lequel des pays de l'Afrique tropicale, des substituts locaux aux importations ne sont pas facilement disponibles. Par conséquent, les élasticités-prix auront tendance à être faibles, bien que « l'effet revenu » des variations des prix des importations peut fort bien être considérable parce que les importations, dans la plupart des cas, constituent une proportion significative du revenu monétaire *per capita*, comme le montrent les colonnes 4 et 5 du tableau 6 et la colonne 1 du tableau 3.

Il n'est malheureusement pas possible de donner, faute de statistiques, les estimations quantitatives ni des élasticités-prix de la

Tableau 6
Revenu et importations, 1948-1951

Pays	Revenu territorial (1) millions de livres sterling	Année de l'estimation (2)	Importations pour 1951 (3) millions de livres sterling	Per capita	
				Revenu (4) livres sterling	Importations (5) livres sterling
Nigeria	596.7 ^a	1950-1951	83.2	19.9	2.8
Ghana	152.0 ^b	1950-1951	63.3	34.6	14.3
Kenya	82.7 ^c	1950	53.3	14.5	9.3
Tanzanie	p.d.	—	28.0	—	3.5
Ouganda	71.8 ^c	1950	22.4	13.8	4.5
Rhodésie du Sud	92.0 ^d	1950	85.6	42.8	40.0
Zambie	55.1 ^e	1950	35.4	27.9	17.9
Malawi	13.0 ^f	1949	7.3	5.4	3.0

SOURCE : *Statistical Abstract for the Commonwealth, 1948-1951.*

- NOTES : a. Produit territorial brut (renferme la production de subsistance).
 b. Produit territorial brut (exclut la production de subsistance).
 c. Produit territorial net (inclut la production de subsistance).
 d. Revenu territorial (inclut la production de subsistance).
 e. Production territoriale nette (exclut la production de subsistance). Le revenu territorial (excluant la production de subsistance) est seulement de 32.4 millions de livres sterling ou 16.4 livres sterling par tête, l'énorme différence étant due au fait des entreprises étrangères.
 f. Composition inconnue.

demande des importations de ces pays ni des élasticités-prix de la demande de leurs exportations. Notons, toutefois, que les différentes élasticités dont nous venons de parler sont d'une importance capitale quand on évalue les mérites d'une politique de change.

II. DÉTERMINANTS DES MOUVEMENTS MONÉTAIRES

On sait que les engagements des banques, dont la plus grande partie constitue la circulation monétaire, ont pour contrepartie l'encaisse-or, les moyens de paiement à l'étranger et le crédit à l'État ou à l'économie privée. Ces considérations s'appliquent à l'ensemble du système bancaire, y compris l'institut d'émission. Ce sont les variations des actifs bancaires qui provoquent, en contrepartie, les fluctuations du volume des moyens de paiement. L'impulsion peut avoir une origine intérieure ou extérieure. Les mouvements de l'or et des devises ont principalement pour cause les modifications de la balance des paiements. Les variations du crédit dépendent des fluctuations de la demande intérieure de biens de production et de consommation. En ce qui concerne les conséquences que peuvent avoir leurs variations sur la valeur monétaire, les divers éléments des actifs bancaires n'agissent pas nécessairement de manière indépendante. Au contraire, les mouvements de l'un d'eux provoquent souvent des réactions induites qui en affectent d'autres, si bien que les conséquences de l'impulsion initiale se révèlent cumulatives à moyenne échéance. Ainsi, une inflation de crédit, en provoquant des hausses de prix intérieurs, en affaiblissant la position des produits exportés sur les marchés mondiaux, ce qui diminue l'offre des devises, fait monter le cours des changes et détériore la valeur externe de la monnaie. Il reste, cependant, que l'impulsion initiale des mouvements monétaires peut avoir une cause caractérisée, d'origine intérieure ou extérieure.

L'importance que peuvent avoir, en tant que déterminants des mouvements monétaires, les divers éléments des actifs bancaires, dépend essentiellement de la structure économique des pays en cause. Et à cet égard, il importe de souligner ici les caractéristiques qui différencient les pays sous-développés des pays développés. Dans ces derniers, l'importance relative de la demande intérieure, qui en fait des économies relativement fermées, subordonne principalement les mouvements monétaires aux variations du crédit. Dans

les pays sous-développés, au contraire, où le marché intérieur, très peu développé, ne peut guère stimuler la production, les mouvements monétaires trouvent surtout leur origine dans les fluctuations de la balance des paiements comme le montre la colonne 9 du tableau 7 ; les mouvements de la production, des capitaux et des revenus échappent pour la plus grande part aux circuits intérieurs. Ainsi, l'objectif de stabilité externe prend plus d'importance dans ces pays. La balance des paiements y joue, pour ainsi dire, le rôle « d'une pompe aspirante et foulante »³ : c'est-à-dire que l'offre de monnaie est liée directement aux stocks de devises.

L'explication donnée du fonctionnement du mécanisme monétaire en pays sous-développés est peut-être trop schématique. Cependant, elle correspond bien à la situation des pays qui, comme les pays africains, passent du stade de l'économie de subsistance au premier stade d'économie sous-développée, intégrée à l'économie internationale, pendant lequel l'économie monétaire demeure quasi exclusivement exportatrice⁴. Puisque la balance des paiements des

Tableau 7
Sources des changements dans l'offre de monnaie du Nigéria

(Du 30 septembre 1943 au 30 septembre 1951)

Années	Changements dans l'offre de monnaie			Dépôts bancaires non monétaires	Source des changements			Colonne (7) en p.c. de la colonne (3)	Colonnes (5) et (6) en p.c. de la colonne (3)
	Monnaie fiduciaire du public	Dépôts à vue	Total		Valeurs sterling du Currency Board	Valeurs étrangères des banques	Valeurs locales des banques		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
en milliers de livres sterling									
1943-1944	+ 1,027	+ 1,259	+ 2,286	+ 403	+ 1,112	+ 1,439	+ 31	1.4	111.0
1944-1945	+ 1,884	+ 1,385	+ 3,269	+ 421	+ 2,412	+ 1,334	+ 120	3.7	114.0
1945-1946	+ 2,674	+ 338	+ 3,212	+ 214	+ 2,450	+ 883	+ 144	4.5	103.8
1946-1947	+ 2,978	+ 371	+ 3,549	+ 144	+ 4,941	+ 1,904	+ 481	13.6	85.6
1947-1948	+ 1,513	+ 959	+ 2,472	+ 120	+ 1,180	+ 1,402	+ 190	7.7	104.5
1948-1949	+ 3,730	+ 2,108	+ 5,838	+ 129	+ 7,147	+ 2,478	+ 603	10.3	80.0
1949-1950	+ 3,263	+ 301	+ 2,962	+ 101	+ 188	+ 2,453	+ 346	11.7	89.1
1950-1951	+ 6,759	+ 4,453	+ 11,212	+ 520	+ 8,004	+ 2,588	+ 570	5.1	94.5
Total des changements entre 1943-1951	+23,828	+10,972	+34,800	+1,610	+27,434	+5,717	+2,485	7.2	95.0

SOURCE : *Quarterly Banking Series Department of Statistics, Lagos.*

3. Selon l'expression de Fernand Bezy, *op. cit.*, p. 208.

4. Cf. Wallich, H.C., *Monetary Problems of an Export Economy*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1950.

pays sous-développés joue un rôle tellement important dans le domaine monétaire, on essaiera maintenant d'en déterminer les caractéristiques par opposition à celle des pays développés. Dans le tableau 8, on a exprimé les divers éléments des balances de paiements en pourcentage de la valeur f.o.b. des exportations : on élimine ainsi les différences d'expression monétaire et on rapporte les données à un dénominateur commun, ce qui en facilite la comparaison. Par ailleurs, les données se rapportent à la moyenne des années 1948 à 1953 : on élimine ainsi dans une certaine mesure les aspects accidentels et conjoncturels des phénomènes, pour n'en retenir que l'aspect structurel.

La situation des pays sous-développés se caractérise d'abord par le solde négatif de la balance des services, résultant principalement du coût des transports et du paiement de revenus à l'étranger qui peut atteindre suivant les pays, 25 à 50 p.c. de la valeur des exportations. Cette partie de la balance courante est assez incompressible tant que subsiste l'état de sous-développement, et a tendance à augmenter proportionnellement à l'accroissement du volume des échanges de marchandises, même quand cet accroissement est en lui-même de nature à améliorer la balance des paiements : au passif de la rubrique coûts de transport, en effet, figurent non

Tableau 8
Balances des paiements, pays sous-développés et développés,
1948-1953

(Soldes exprimés en p.c. de la valeur des exportations)

Pays	Biens f.o.b.	Trans- ports, assu- rances	Re- venus	Di- vers	Opé- rations cou- rantes	Ca- pitaux	Solde
Amérique Latine							
20 pays	16.9	- 7.9	-13.4	- 0.2	- 4.6	3.1	-1.5
Zambie	44.9	- 8.1	-36.1	- 2.7	- 2.2	11.8	9.6
Rhodésie du Sud	-37.8	-18.0	- 7.3	- 1.3	-64.6	61.6	-2.8
États-Unis	24.0	2.9	14.6	-10.3	31.2	-38.1	-6.9
Angleterre	-10.7	4.8	4.1	4.5	2.7	- 2.1	0.6
Pays-Bas	-15.7	5.3	3.4	7.4	0.4	8.7	9.1

SOURCE : International Monetary Fund, *Balance of Payments Yearbook*, 1947-1953.

seulement des frais afférents aux importations, mais également des charges relatives à une partie des produits exportés qui sont transportés dans la métropole ou l'ex-métropole aux frais des producteurs pour y subir un travail de transformation avant d'être expédiés au destinataire final.

Le déficit de la balance des services ne peut être compensé que par les bonis de la balance des marchandises ou par des importations de capitaux. En période normale, les pays sous-développés enregistrent un excédent important des exportations sur les importations (f.o.b.), ce qui n'est pas généralement le cas dans les pays développés, la situation des États-Unis devant être considérée comme exceptionnelle. La différence s'explique aisément : les pays sous-développés exportent uniquement des matières premières qu'ils trouvent sur place ; au contraire, les économies développées, essentiellement *transformatrices*, doivent importer une grande partie des matières premières qui serviront à la fabrication de produits dont une faible partie seulement sera exportée. Il n'est pas exceptionnel que la balance commerciale (f.o.b.) des pays développés, soit négative (Angleterre, Pays-Bas), le déficit étant comblé par le boni de la balance des services. En période exceptionnelle d'investissements, la balance commerciale des pays sous-développés peut se détériorer, même au point de devenir négative (Rhodésie du Sud) ; cette détérioration est alors compensée soit par une augmentation des importations de capitaux, soit par une diminution *relative* des revenus expatriés.

La dépendance des mouvements monétaires, à l'égard des fluctuations de la balance des paiements dans les pays sous-développés, est un facteur d'instabilité. En effet, alors que la balance des services, dont le solde est traditionnellement négatif, comprend des éléments qui offrent une certaine inertie aux impulsions conjoncturelles, les exportations, dont le surplus leur sert de contrepoids, se révèlent extrêmement sensibles aux fluctuations cycliques. D'une part, les prix des matières premières exportées, qui se forment sur les marchés mondiaux, sont sujets à d'amples variations. D'autre part, les volumes d'exportation eux-mêmes peuvent enregistrer de fortes variations, surtout dans le sens de la baisse, parce que de nombreuses entreprises en pays sous-développés sont marginales : comme leurs frais fixes sont minimes, elles n'hésitent pas à sus-

prendre leur activité dès que la réduction des prix ne leur permet plus de couvrir au moins leurs frais variables. Lorsque les surplus du commerce extérieur se révèlent insuffisants pour compenser le déficit de la balance des services, les emprunts extérieurs peuvent s'y substituer. Mais cette conjoncture ne se présentera que si la détérioration de la balance commerciale provient d'une augmentation des importations de biens d'équipement. Si elle résulte d'un fléchissement des exportations, les investisseurs étrangers trouveront la conjoncture trop mauvaise pour investir.

En première approximation, il semble donc que dans les pays sous-développés, les variations du stock monétaire dépendent en grande partie de causes extérieures au système économique local. Dans les pays développés, les variations du crédit, qui donnent l'impulsion aux mouvements monétaires, ont normalement pour origine les décisions des entrepreneurs, quant au volume de production futur, qui dépend lui-même des fluctuations de la demande. Il y a donc une adaptation naturelle du volume des moyens de paiement aux variations des éléments réels de l'économie ; la création de monnaie est une anticipation à court terme de la production des biens. Sans doute, le mécanisme peut fonctionner mal en certaines circonstances ; en période de plein emploi par exemple, une expansion de crédit, en accroissant la demande en face d'une offre inélastique, doit se résoudre par des hausses de prix ; mais ceci dénote la mauvaise utilisation d'un mécanisme qui, par ailleurs, peut fonctionner de manière satisfaisante. La situation se révèle assez différente dans les pays de l'Afrique tropicale.

Diallo MAKKA,

*professeur au Collège d'Enseignement
général et professionnel de Rimouski.*